

**Financial Services  
Commission  
of Ontario**

Licensing and Market Conduct  
Division

5160 Yonge Street  
Box 85, 4th Floor  
Toronto ON M2N 6L9

**Commission des  
services financiers  
de l'Ontario**

Division de la délivrance des permis  
et de la surveillance des marchés

5160, rue Yonge  
Boîte 85, 4ième étage  
Toronto ON M2N 6L9



Le 25 mars 2008

À: Directeurs généraux et Agents principaux des compagnies d'assurances-vie

**Objet: Questionnaire sur les pratiques de gestion de conflits d'intérêts des assureurs**

Le 21 juin 2006, le Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance (CCRRA) et les Organismes de réglementation des services d'assurance au Canada (connus sous l'abréviation anglaise CISRO) ont approuvé trois principes pour la gestion des conflits d'intérêts actuels ou potentiels dans le marché. Ces principes visent à promouvoir la confiance des consommateurs dans l'industrie de l'assurance en indiquant les meilleures pratiques pour la gestion des conflits d'intérêts lorsqu'ils se présentent. Ces principes sont les suivants :

1. Priorité des intérêts du client;
2. Divulgence d'un conflit ou d'un risque de conflits d'intérêt, et
3. Recommandation d'un produit adéquat.

Afin d'évaluer la mise en œuvre de ces principes par les assureurs et l'efficacité globale d'un régime de réglementation fondé sur des principes, la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) au nom du Comité de révision des pratiques de l'industrie (CRPI) du CCRRA demande aux assureurs de compléter un questionnaire d'évaluation des pratiques commerciales. Le questionnaire vise à recueillir des renseignements de la part des assureurs de l'ensemble du Canada au sujet de leurs pratiques courantes de gestion des conflits d'intérêts dans le marché.

Les directeurs généraux et les agents principaux sont priés de certifier que les renseignements fournis dans le questionnaire représentent les pratiques actuelles de leur société respective. Pour les fins de conservation des dossiers, la copie imprimée et certifiée du questionnaire sera considérée comme le document officiel.

La CSFO collecte ces informations pour le compte des organismes de réglementation de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île du Prince-Édouard et de Terre-Neuve et Labrador.

Les organismes de réglementation requièrent les informations contenues dans ce questionnaire en vertu des dispositions législatives applicables dans leur juridiction. Les organismes de réglementation sont conscients que certains renseignements fournis par les assureurs peuvent être de nature sensible et confidentielle. Lesdits renseignements seront donc traités de façon

confidentielle conformément à la législation en vigueur et spécifique à chaque province. Si votre réponse contient des renseignements commerciaux, techniques ou financiers que vous considérez confidentiels, vous pouvez l'indiquer dans le questionnaire.

Pour accéder à la version en ligne ou à la version MS Word pouvant être complétée et imprimée du questionnaire, visitez la rubrique «Quoi de neuf» du site Internet du CCRRA à [www.ccir-ccrra.org](http://www.ccir-ccrra.org) et sélectionnez "Questionnaire sur les pratiques de gestion des conflits d'intérêts des assureurs."

Afin de compléter le questionnaire en ligne, vous devez entrer le **code d'accès: «xxxx»**. Pour des fins de suivi, votre entreprise a également été attribuée d'un numéro d'identification unique: "**xxxxx**". Ces informations doivent être saisies à la première question avant de pouvoir procéder aux autres questions du sondage.

Veillez compléter le questionnaire en ligne d'ici le **25 avril 2008**. Le questionnaire imprimé doit être reçu par la CSFO au plus tard le **2 mai 2008**. Veuillez faire parvenir vos réponses à :

Mme Seta Singh, adjointe administrative  
Commission des services financiers de l'Ontario  
Division de la délivrance des permis et de la surveillance des marchés  
5160, rue Yonge, CP 85, 4e étage  
Toronto, ON M2N 6L9

pour toutes questions, veuillez contacter la ligne d'assistance au questionnaire au (416) 590-7126 ou faire parvenir vos questions par courrier électronique à [iprc@fSCO.gov.on.ca](mailto:iprc@fSCO.gov.on.ca).

Cordialement,

Grant Swanson  
Directeur exécutif  
Division de la délivrance des permis et de  
la surveillance des marchés  
Commission des services financiers de l'Ontario

Président, Comité de révision des pratiques de l'industrie  
Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance

Pièce jointe